

ce qu'ils le deviennent. Comme chef de file dans ce domaine, il y a lieu, je pense, de féliciter cette compagnie du travail qu'elle accomplit, que nous devrions mieux connaître et auquel nous devrions tous participer de façon plus constructive. Au cours d'un entretien que j'ai eu avec un employé d'une société de la Couronne, j'ai appris que parfois, lorsque personne ne surveille, on jette des déchets dans la rivière sur laquelle l'usine est située. A l'occasion, si l'inspecteur se trouve à passer, on s'en abstient, mais parfois, au cours de la nuit, si un problème se pose, on ouvre tout simplement un robinet pour jeter les déchets dans la rivière. Lorsqu'un employé d'une société de la Couronne fait un tel aveu alors que le gouvernement cherche à enrayer la pollution, il y a incompatibilité entre les deux lignes de conduite et le ministre devrait prendre les mesures qui s'imposent.

J'ai déjà dit comment l'usine située de l'autre côté de la rivière pollue l'air d'Ottawa. Nous avons eu l'exemple de la coopérative de la Saskatchewan qui, parce qu'elle était malavisée, a pollué les eaux de la rivière Saskatchewan et causé l'empoisonnement des poissons. Qu'il s'agisse d'une société de la Couronne, d'une entreprise privée ou d'une coopérative, je soutiens que nous avons besoin d'une réglementation propre à garantir un contrôle efficace de la pollution. En fait, nous avons besoin d'une loi qui imposerait des sanctions et dont l'application relèverait d'une administration assez habile pour exercer sa surveillance de manière que l'ensemble de la société en bénéficie. Nous voulons éliminer la pollution sans nuire à ceux qui dépendent beaucoup d'argent dans la région de sorte que le bénéfice de l'un ne se fasse pas au détriment de l'autre.

J'assistais récemment à une conférence sur la pollution. Quelqu'un y a dit que le commandement pour les villes où l'eau pour la boisson provient d'un cours d'eau pourrait être: «Ton eau potable tu prendras en aval de ton effluent.» Ce n'est pas la pratique actuelle. Aujourd'hui, les villes boivent les eaux d'amont, s'en servent, les salissent, et les rejettent en aval pour d'autres usagers. Ce n'est pas drôle, si l'on pense aux installations insuffisantes de traitement des eaux-vannes de certaines villes. Il est temps de rechercher des méthodes nouvelles et plus adéquates de réduire la pollution plutôt que de se décharger du problème sur les autres. Parfois je me demande si, au lieu de canaliser l'eau d'un cours d'eau pour une usine et de la rejeter polluée en aval, il ne serait pas préférable pour l'usine de s'alimenter à un cours d'eau, un lac ou un puits, et de pomper les eaux usées dans une série de bassins où elles

seraient purifiées aux frais des industries en vue d'une réutilisation constante. Ce serait, en fait, un système cyclique.

L'eau utilisée par certaines usines peut j'imagine ne pas être entièrement pure mais un peu polluée néanmoins si les déchets étaient continuellement déversés en des endroits déterminés le long d'une rivière, les poissons et d'autres organismes s'en trouveraient menacés dans les cours d'eau, les lacs ou les océans. Il me semble que nous devrions songer à des méthodes qui sont à notre portée, notamment en ce qui concerne certaines usines. Comme je l'ai déjà dit, nous avons eu, dans la Saskatchewan, une usine qui était à l'origine de l'empoisonnement des poissons. Les contribuables canadiens ou des tiers au Canada seront les victimes. Ce n'est pas que je veuille accuser spécialement cette usine-là, mais il en a été question récemment. Il y a, dans la Saskatchewan, différents types de pollution. D'une manière générale, je ne pense pas qu'il y ait là-bas autant de pollution industrielle qu'il y en a peut-être en Colombie-Britannique, dans l'Ontario ou dans d'autres parties du monde.

Nous devrions cependant être plus prudents pour certaines choses. Là-bas, presque tous les cultivateurs utilisent le 2,4-D, produit qui a peut-être des effets à long terme. Espérons qu'il n'en est rien. En tant que fermier, je ne voudrais pas qu'on m'interdise de l'utiliser. Les cultivateurs en Saskatchewan ont utilisé le DDT à des fins très diverses. Je me souviens que le ministère de l'Agriculture en Saskatchewan a récupéré certains genres de produits vaporisés pour détruire les sauterelles qui laissaient des reliquats dans la chair des animaux. Nous devrions toujours songer à ces choses. En Saskatchewan, il y a eu proportion assez forte de pollution, c'est-à-dire d'érosion du sol. La chose s'est produite également dans d'autres régions du monde. Les Chinois connaissent bien ce genre de pollution. Les fortes inondations du fleuve Jaune sont notoires. Les sables envasent le fleuve plus loin en aval. La politique forestière des Chinois est peu sage. Ils abattent les arbres pour avoir du bois de chauffage et à d'autres fins et voilà le résultat.

Nous avons beau avoir des forêts et des terres immenses, si nous ne sommes pas un peu plus prudents, nous pourrions nous en mordre les doigts. Cela vaut surtout pour les régions pluvieuses du Canada, notamment la Colombie-Britannique et certaines régions de l'Ontario. Nous n'avons pas utilisé des méthodes efficaces pour lutter contre l'érosion. Le printemps dernier, dans certaines régions